

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.org>

Temps de travail

Adieu le dimanche !

- Offensive socialiste -

Date de mise en ligne : samedi 12 janvier 2008

Démocratie & Socialisme

Le travail est au centre de toutes les attaques, après les retraites, après les 35 heures, voici que droite et Medef ont concentré leur offensive, précipitamment, sans concertation, sur le travail du dimanche. A cet effet, le sénat vient d'adopter un amendement qui ajoute les « établissements de commerce de détail d'ameublement » à la liste des établissements admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement, c'est-à-dire à faire travailler les salariés le dimanche.

Le motif invoqué, pour le développement de la concurrence au service des consommateurs, est de répondre aux souhaits, exprimés par les salariés volontaires, de pouvoir travailler le dimanche. Son auteur - Mme Debré - insiste même sur la nécessité que ces heures soient payées à 200 %.

Or, dans l'article L.221 - 9 du code du travail, modifié par cet amendement, il n'est aucunement question de volontariat ou de majoration de salaire. Autant dire que - comme à leur habitude - ils accumulent mensonges et tromperies.

Aucun salarié de ce pays n'a le choix du volontariat, parce que, tout simplement, comme le stipule le code du travail, le salarié est attaché par un lien de subordination (le contrat de travail) à son employeur, cela veut dire que c'est l'employeur qui décide de la naissance du contrat, de sa gestion et de la fin du contrat.

Il est illusoire et malhonnête de faire croire -comme le font les libéraux- qu'au delà du lien de subordination, il y a un rapport humain avec l'employeur. C'est une tromperie, tant le rapport salarié - employeur est inégalitaire. On le sait très bien, les majorations disparaissent dès que le travail du dimanche se banalise et devient la règle.

Pour preuve, dans la restauration, les banques, le commerce, le nettoyage... combien de millions, pour ne pas dire milliards, d'heures supplémentaires sont impayées ?

A propos, supprimer le repos du dimanche, c'est aussi le supprimer pour un ensemble de professions qui seront forcément concernées par l'ouverture des magasins : les crèches, le nettoyage, les transports, les banques...

Qui peut croire un instant, que l'ouverture du dimanche accroîtra la concurrence et serait suivie d'une baisse des prix ? Faux car la plupart des établissements concernés en profiteront pour augmenter leurs marges de rentabilité.

Ainsi, le travail du dimanche des personnes ayant déjà un emploi empêchera des chômeurs de retrouver un emploi. En effet, quand la possibilité de faire faire des heures supplémentaires, de faire travailler le dimanche, lui sera reconnue par la loi, dans beaucoup de cas, l'employeur n'aura pas besoin d'embaucher un nouveau salarié. Le partage du travail et des gains de productivité, qui était à l'origine des 35 heures, sera lettre morte.

Par ailleurs, cet amendement a été adopté sous la pression de quelques lobbies du secteur, alors que 53 % de la population est contre l'ouverture du dimanche. Et le pourcentage de 53 % augmente quand on demande aux mêmes s'ils souhaitent travailler le dimanche. C'est qu'il y a deux poids, deux mesures : la voix de quelques uns a plus de poids que la voix d'une majorité de citoyens.

C'est une attaque de plus : les heures supplémentaires exonérées, le rachat des RTT, le travail du dimanche, la possibilité de convertir les stocks d'épargne-temps en argent, la possibilité pour les salariés concernés (3 % des entreprises assujetties) de débloquer avec anticipation les sommes au titre de la participation avec une limite de 10 000 euros...

C'est une vraie usine à gaz, pour l'employeur comme pour le salarié.

En somme, où est la SANTÉ des salariés dans tout ça ? Où est le partage du travail et des gains de productivité, qui est à l'origine des 35 heures ? Pourquoi n'y a-t-il pas une augmentation généralisée de TOUS les salaires ?

Toutes ces questions ont une réponse, les 35 heures sont un bien pour tout le monde, le repos dominical et les deux jours de repos consécutifs sont un bien pour la santé de tous les salariés, le partage du travail profite à tout le monde, il en va d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les profits et les salaires.

Une augmentation générale des salaires pour TOUS c'est du pouvoir d'achat en plus et c'est possible de le faire, parce que la « France d'en haut » n'a jamais été aussi riche, les plus grandes entreprises croulent sous les bénéfices : 100 milliards d'euros en 2006 et encore plus cette année.

Les 500 familles les plus riches n'ont jamais été aussi riches, les 13 milliards de cadeaux fiscaux, en sus de la suppression des droits de succession, s'ajoutent à leur patrimoine déjà bien garni.

Donnez 200 euros d'augmentation de salaire à un salarié au Smic, il les dépensera, mais donnez 2 millions d'euros à une personne qui en a déjà 6, elle les épargnera : elle n'en a pas besoin.

Non au travail du dimanche

Non au démantèlement des 35 heures

Non au démantèlement du code du travail

Oui à une augmentation des salaires POUR TOUS !

Tunjaï Cilgi